

7, rue Saint Gilles 67220 TRIEMBACH AU VAL, tél et fax 03 88 58 99 98
18, rue Galilée 68200 MUTHOUSE, tél 03 89 42 05 15 fax 03 89 42 97 95

YOLANDE HESSOU ingénieur paysagiste
JOSIANE TRIBLE architecte dplg

PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE DE BAUME LES MESSIEURS



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Situation

I – DECOUVERTE SEQUENTIELLE DU SITE

11. La route du Mont : de Crançot à Baume les Messieurs
12. De Voiteur à Baume les Messieurs
13. De Baume les Messieurs aux Grottes
14. Premières impressions d'un visiteur

II – ETUDE PAYSAGERE

21. Lecture sensible et description analytique
 211. Cartographie des paysages – Inscription dans un site
 212. Les unités paysagères du périmètre d'étude
 - La reculée
 - La vallée
 - Le plateau
22. Les motifs du paysage
 221. L'eau et la pierre
 222. La forêt
 223. Les clôtures
 224. Le patrimoine lithique
23. Dynamique du paysage ou les signes de transformation
24. Lisibilité et sensibilité
25. Les études récentes ou en cours liées au paysage

III – ETUDE ARCHITECTURALE ET URBAINE

31. Implantation des voies de circulation
32. Implantation du bâti
 321. Par rapport au site : les hameaux
 322. Par rapport à la rue : organisation spatiale et urbaine – Implantation du bâti, des jardins et de la trame verte.
33. Typologie du bâti
34. Inventaire des éléments remarquables
35. Les jardins, leur légitimité urbaine et historique
 351. Les jardins villageois
 352. Les jardins de l'abbaye

IV – LES RE-PRESENTATIONS DU PAYSAGE

41. Image « véhiculée » hors du site, ou la première image transmise par les médias touristiques
42. Image perçue, ressentie
 421. Comprendre la particularité de la reculée de Baume les Messieurs : entité géographique et sociale.
 422. DES paysages pour UN territoire

V – DIAGNOSTIC

51. Etude de fréquentation
 511. Méthodologie
 512. Observations
 513. Interprétations
52. Fonctionnement
 521. Accès viaire
 522. La signalétique
 523. Le stationnement
 524. Les équipements liés au tourisme
 525. Les belvédères
 526. Les accès verticaux
 527. Les sentiers
 528. Les travaux récents ou à venir
53. Dysfonctionnements
Inventaire des points noirs architecturaux, paysager et fonctionnels

VI – SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

VII – PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

71. Paysage
 611. Sensibilité paysagère : les éléments discordants
 612. Le Grand Paysage
72. Urbanisme
73. Art, architecture et histoire
74. Tourisme

PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE DE BAUME LES MESSIEURS



INTRODUCTION

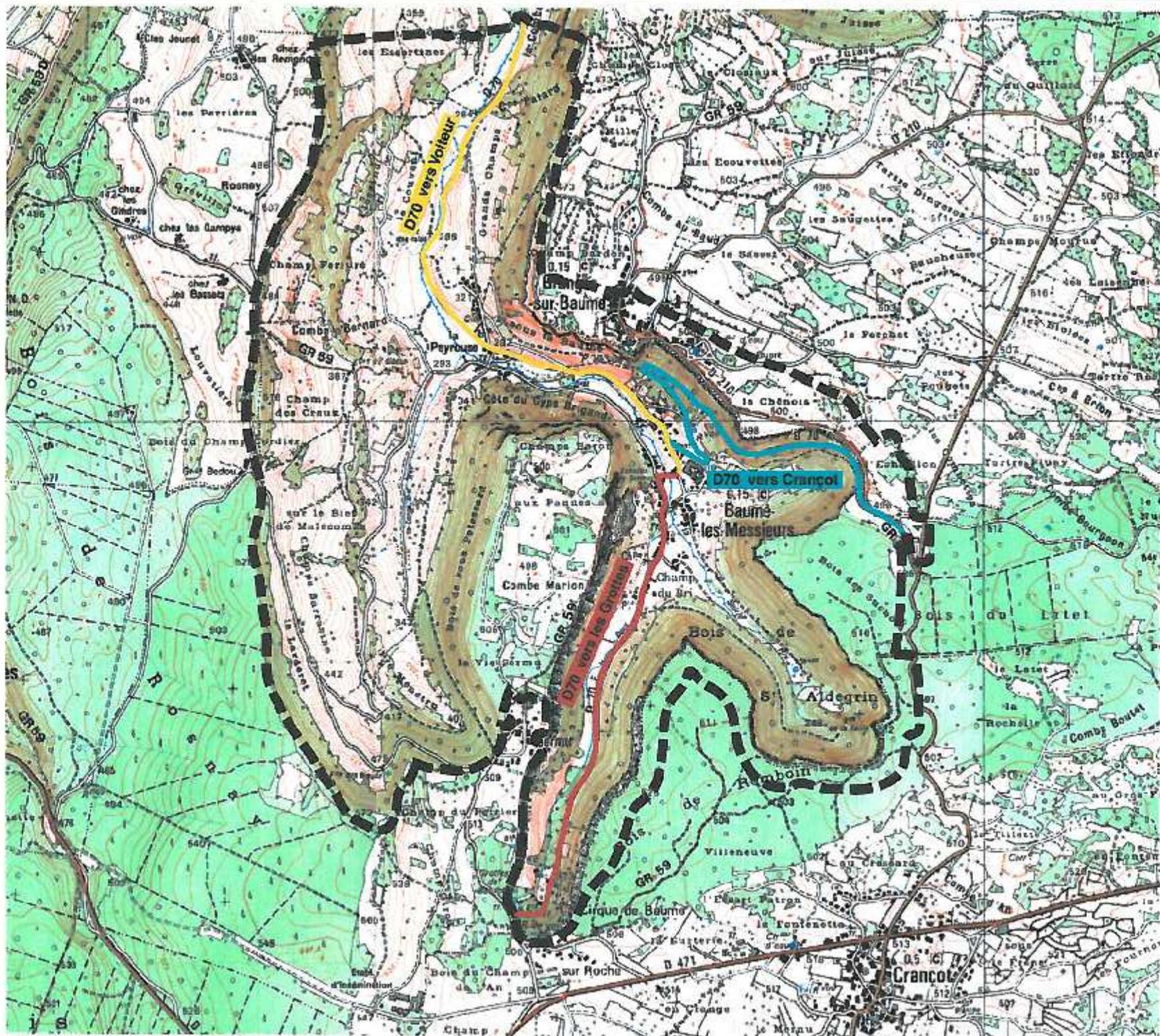
A la hauteur de Lons le Saunier, Voiteur, Poligny, Arbois, le plateau est profondément échancré par de courtes vallées qui se terminent par un cirque rocheux aux parois escarpées : « le bout du monde ». Si toutes les reculées ne sont pas identiques, chacune forme une unité à part entière, celle de Baume les Messieurs se révèle de loin la plus remarquable.

Elle est d'autant plus typée que son relief développe une forme plutôt rare en « doigts de gant ».

Dès le XVI^e siècle, l'humaniste Gilbert COUSIN, précepteur d'Erasmus notait déjà : « On peut admirer à Baume un merveilleux ouvrage de la nature : la ville est entourée de toutes parts, sauf dans la direction de Château-Chalon, par une maille de hauts rochers, d'où jaillit la Seille qui coule ensuite vers l'Arlay ».

Baume les Messieurs ne compte que 200 habitants mais accueille plus de 100 000 visiteurs par an.

L'objectif du Plan de Gestion est de définir après un diagnostic, les actions prioritaires à mettre en oeuvre pour sauvegarder, restaurer ou valoriser le site en préservant les caractéristiques naturelles du lieu et en adéquation avec son environnement économique (activités agricoles, forestières...) et touristique.



PERIMETRE D'ETUDE Carte IGN 1/25000[®]



I - DECOUVERTE VISUELLE DU SITE

Approches séquentielles avec arrêt sur image

II. La route du Mont : du carrefour de Crançot à Baume les Messieurs

La route est continuellement en descente. Le paysage traversé s'ouvre et se referme alternativement. Son resserrement complet permet une approche et une découverte extrêmement intéressantes du site de Baume les Messieurs. À aucun moment du parcours, le visiteur ne peut se douter qu'il va être confronté, à la fin de la descente, à une perception de l'abbaye aussi surprenante.

L'accès à Baume les Messieurs par la RD 70 est essentiellement utilisé par les locaux et les touristes provenant de la région des lacs.

- 1- Élargissement démesuré de la voirie au niveau du carrefour ; les proportions ne sont pas équilibrées. Le rayon de giration semble exagéré.
- 2- Le paysage se referme, la route descend. Deux textures se confrontent dans de bonnes proportions: le minéral de la chaussée et le végétal des abords.
- 3- Glissière métallique relativement cohérente épousant le tracé des virages de la chaussée. Au fond, un nouveau paysage se profile doucement.
- 4- Brusque rupture : la précédente glissière métallique fait place à une nouvelle entièrement en bois. L'élément intermédiaire en béton est peu attrayant. Ouverture en second plan sur les falaises.
- 5- Le paysage se referme avant le virage. Le grillage métallique retenant les éboulis s'intègre peu à l'ensemble.
- 6- Le premier élément aperçu de Baume les Messieurs est le singulier clocher de l'abbaye. L'effet est surprenant, celle-ci étant située en contrebas de la route. La confrontation aussi proche à un monument est peu habituelle, le visiteur se trouvant presque à la hauteur du clocher. Sa dimension n'étant pas entièrement perceptible, l'échelle du bâtiment semble réduite. L'image du lieu est néanmoins perturbée par le tas de bois recouvert d'une bâche en plastique.
- 7- Le bas-côté de la route s'improvise en belvédère particulièrement remarquable du fait qu'il surplombe l'abbaye.
- 8- Le visiteur domine l'abbaye ; c'est une situation peu habituelle. Un autre monument s'impose dans le paysage ; l'éperon rocheux de Sermu.



9- L'entrée de Baume les Messieurs est clairement identifiable, mais aucune direction n'est indiquée.

12. De Voiteur à Baume les Messieurs

C'est la route traditionnellement empruntée par les locaux venant de Lons-le-Saunier et se rendant à Baume les Messieurs ainsi que par les touristes. Voiteur, siège de la «Communauté de Communes des Côteaux de la Haute Seille» est la localité la plus importante des environs.

La route traverse à plusieurs reprises la rivière de la Seille en empruntant des ponts pittoresques. Les paysages se succèdent et laissent entrevoir un changement d'atmosphère à mesure que l'on approche de Baume les Messieurs.

La succession d'effets de portes renforce l'impression de renfermement progressif.



1- Rétrécissement de la chaussée lors de la traversée d'un pont en pierre ; la réglementation routière est suffisante.

2- Après le franchissement de la Seille, le paysage s'ouvre ; une plantation de peupliers sur le côté droit de la route coupe de façon injustifiée la vue.



3- Le relief est tapissé de vignes alors que les prairies et quelques cultures occupent l'amorce du plateau.

4- Le paysage reste vallonné ; les premières habitations de Nevy sur Seille s'entraperçoivent, ainsi que les premières falaises.



5- Entrée dans la commune de Nevy sur Seille ; le réseau téléphonique aérien perturbe la lecture du paysage.

6- À la sortie de la localité, nouveau franchissement de la Seille ; le pont en pierre est décalé par rapport à la chaussée (réservé aux piétons et aux vélos) ; le paysage reste ouvert et permet de larges échappées visuelles. La vallée s'étire en un parcours sinueux.



7- Les talus routiers sont stabilisés par des enrochements. L'échelle des moellons n'est cependant pas adaptée ; des gabions de petites dimensions édifiés en murets seraient plus appropriés ; la végétation se densifie et referme le paysage.

8- Les rambardes en bois contiennent harmonieusement la chaussée ; le paysage semble à nouveau s'ouvrir (effet de balcon).



9- La route suit le cours de la Seille ; les coteaux vallonnés discrètement délimités par les piquets en bois servent de pâturage.

10- On aperçoit Lapcyrouse ; l'immense falaise considérablement envahie par la végétation, s'impose dans le paysage au-dessus de l'église Saint Jean ; son aspect monumental annonce l'entrée de Baume les Messieurs avec le quartier Saint Jean.



11- Les différents volumes bâtis s'intègrent à la dimension monumentale du paysage ; les murets de pierre délimitent respectueusement les propriétés.

12- Les bas-côtés de la chaussée, bien que bordés de jolis murets sont mal entretenus ; les deux bâtiments visibles rétrécissent la chaussée ; les bâches en plastique causent un réel désordre visuel dans le paysage.



13- Après avoir quitté les habitations, le paysage à nouveau végétal donne l'impression de sortir du village.

14- L'entrée du camping se distingue discrètement sur la droite avec une bonne intégration à l'ensemble.



15- Des bâtisses à caractère local (façades en pierres) apparaissent ; elles annoncent l'arrivée dans le centre de Baume les Messieurs. La chaussée tournant à gauche empêche d'appréhender les lieux.

16- L'approche de la place de la Mairie est brutale ; l'effet de porte est trop rapide, le visiteur n'a pas le temps de s'apercevoir qu'il est déjà au centre du bourg.

13. De Baume-les-Messieurs aux grottes (Route Départementale)

Après avoir traversé le bourg de Baume les Messieurs, la route sort et s'enfile dans un paysage verdoyant. Elle est horizontale, en bon état, suffisamment large pour permettre le croisement des véhicules. Le paysage des falaises s'impose progressivement dans la vallée plus étroite qu'auparavant. Il n'y a plus de construction sur un bon kilomètre.



1- Après avoir traversé le " Pont à la Guite ", la direction des grottes est indiquée. Les falaises se distinguent. Les parois calcaires peuvent dépasser 100 mètres et aboutissent à des talus marneux en forte pente, largement envahis par la végétation.

2- La voie serpente à travers le paysage, longeant le ruisseau du Dard. La localité de Baume les Messieurs s'achève.



3- La végétation est dense et les arbres masquent le paysage des falaises.

4- Le cirque se profile à nouveau.



5- Le cirque se découvre complètement ; l'effet de masse est atténué par la densité végétale.

6- La visite des grottes est annoncée par un panneau publicitaire. Une décharge sauvage sur la droite dévalorise fortement l'entrée du site.

14. Premières impressions d'un visiteur

En provenant de Voiteur, la découverte du village est assez déroutante.

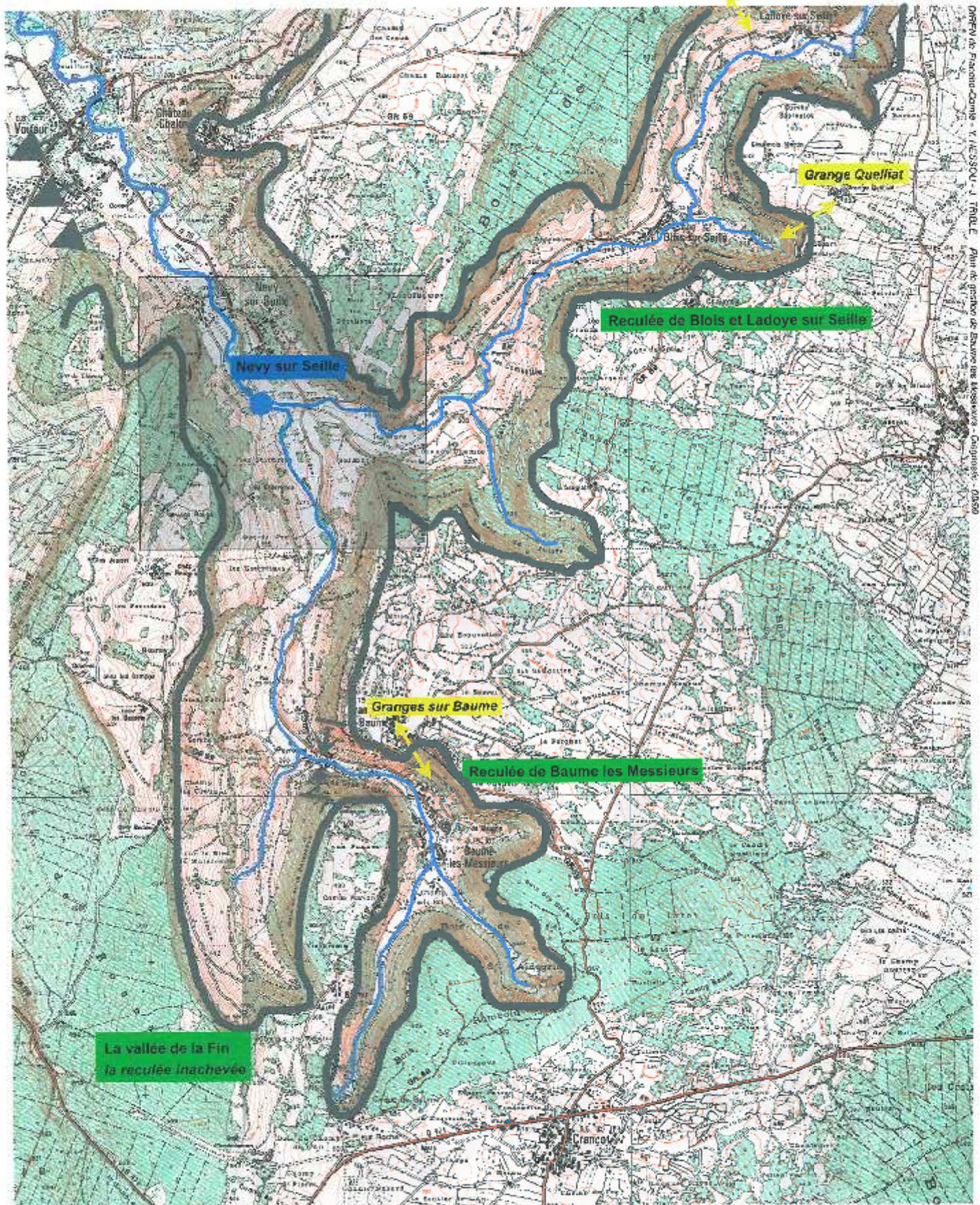
Le panneau indiquant l'entrée de Baume les Messieurs se situe à la hauteur de l'église Saint Jean. Après avoir longé quelques habitations, le visiteur a l'impression de sortir du bourg. Il parcourt quelques centaines de mètres sans apercevoir d'habitation, puis pénètre brutalement dans le centre. Le bâtiment implanté dans le virage précédant la place de la mairie ne permet pas d'appréhender le lieu suffisamment tôt. L'effet est surprenant et presque dangereux. Le visiteur passe ainsi rapidement devant la mairie et est immédiatement confronté, devant la fontaine située dans la fourche à une alternative ; la rue très pentue de Crançot indique clairement que l'on sort du village. Le visiteur souhaitant s'arrêter ne peut alors qu'emprunter la voie longeant la place Guillaume de Poupet. Le parc de stationnement de l'abbaye étant mal indiqué, les automobilistes peu scrupuleux s'installent sur la place, en quête de l'ombre des tilleuls. Lors des pics de fréquentation en période estivale, l'endroit est engorgé ; les conducteurs ne trouvant plus de place disponible sur le parking de l'abbaye font demi-tour et retournent vers la mairie. Les embouteillages peuvent être nombreux et les odeurs de gaz d'échappement plutôt désagréables pour les personnes installées sur les terrasses des deux restaurants.

La place Guillaume de Poupet a été récemment restructurée. C'est la porte d'entrée de l'abbaye et sa représentation. De nouveaux tilleuls ont été plantés et des bancs en pierre installés. Les sanitaires, d'une grande discrétion s'intègrent admirablement dans le mur de soutènement. Sa surélévation par rapport à la rue confère à la place un caractère noble et propice à l'entrée d'un lieu aussi prestigieux que l'est celui d'une abbaye. C'est pourquoi il est inadmissible qu'elle soit si peu respectée et réglementée et que des véhicules puissent s'y garer et renverser les bancs lors de manœuvres de stationnement.

Le virage dans la fourche à l'emplacement de la fontaine est difficile à prendre. La volonté de relier les secteurs de la fontaine et de la place est perceptible mais pas aboutie.

La circulation routière est à revoir dans l'ensemble de la zone. Il est en effet regrettable que l'accueil du visiteur s'effectue de manière aussi désorganisée et puisse provoquer une exaspération assez légitime.

Granges de Ladoye



IGN - Plan de protection de l'Estuaire des Messieurs - Conques - 2020

Carte 1 : le site dans son environnement



II – ETUDE PAYSAGERE

21. Lecture sensible et description analytique

211. Cartographies des paysages – Inscription dans un site

Le site d'étude dans une logique de paysage

Le périmètre d'étude fait partie d'un ensemble plus vaste dont dépend une cohérence de fonctionnement en termes historique, géographique, social, administratif et agricole. Cet état est stigmatisé dans le paysage où la reculée est une entité liée :

▪ Liaison avec le plateau

Le village de Granges sur Baume était l'ancien grenier des moines, et les champs cultivés par les villageois pour l'abbaye occupaient les terres arables du plateau.

La reculée est un lieu clos, fortement délimité géographiquement et évoquant la notion de territoire. Le plateau est un lieu ouvert, associé à la production agricole. Ses limites ne sont pas visuellement perceptibles. Entre le plateau et la reculée s'est bâtie une relation ambiguë de dépendance vivrière et d'influence intellectuelle et religieuse.

On retrouve le même fonctionnement entre la reculée de Blois et Ladoye et les hameaux du plateau (*Grange Quelliat et Granges de Ladoye*).

▪ Liaison avec la reculée de Blois - Ladoye

Les deux reculées se partagent le privilège d'accueillir la source de la Seille, (cf. carte IGN 1/25000^e), ainsi que les caractéristiques remarquables d'un relief entaillé dans le plateau jurassique.

▪ Nevy sur Seille est l'articulation (caractéristique que l'on retrouve au niveau du découpage administratif)

Le bourg est situé à la jonction des trois vallées jurassiennes: les deux reculées et la vallée de la fin, une reculée inachevée. C'est le point d'inflexion du relief.

En effet, au delà de Nevy, les falaises calcaires persistent à l'Est, alors qu'elles s'affaissent à l'Ouest en s'ouvrant sur le plateau. Les pâturages cèdent la place aux vignes et à la polyculture. Le paysage est radicalement différent : il est jardiné, humanisé (dans le sens d'une intervention visible de l'homme par la modification des caractéristiques naturelles du site).

La relation à l'espace est différente à Nevy et dans les reculées. Le paysage est souvent le reflet d'une réalité sociale.



Le paysage viticole de Nevy et de ses environs est un espace valorisé, destiné à la production de vin. On perçoit une reconnaissance évidente dans le soin apporté à l'espace : le paysage est soigné, travaillé.

▼ Notion de terroir

L'épaulement et l'ouverture sur les versants calcaires, l'orientation vers le plateau se traduisent par une analogie sociale d'ouverture sur l'extérieur.

La reculée, en revanche, est caractérisée par un relief et une limite géographique et paysagère repérable, renforcée par le marquage fort de l'entrée/sortie.

▼ Notion de territoire

L'unité paysagère du plateau se distingue nettement de celles du terroir viticole et des reculées. Son identité est caractérisée par une occupation variée du sol, destinée à la production : polycultures, prairies, forêts...

▼ Les terres du plateau

Ce découpage en unités paysagères se confirme au niveau des regroupements administratifs (Communauté de Communes du Plateau et celle des Coteaux de la Haute Seille ; exception faite pour Granges lié historiquement à Baume).



Carte 1/ Le site d'étude dans son environnement

Le paysage dans le périmètre d'étude.

L'unité de perception est réduite au périmètre de l'étude.

Les transitions brusques d'une unité paysagère à l'autre traduisent des paysages de caractères affirmés. Notion de juxtaposition, d'affrontement.

Trois unités paysagères sont repérées : la reculée, le plateau (avec l'éperon de Scrmu) et la vallée inachevée.



Carte 2/ Cartographie du paysage : site classé de Baume les Messieurs

La cartographie est un moyen d'expression du paysage, qui traduit une perception d'ordre géographique avec les notions de limites, d'unités et de liaisons.

Elle doit être complétée d'une analyse sensible permettant de traduire les ambiances et les autres dimensions du paysage.



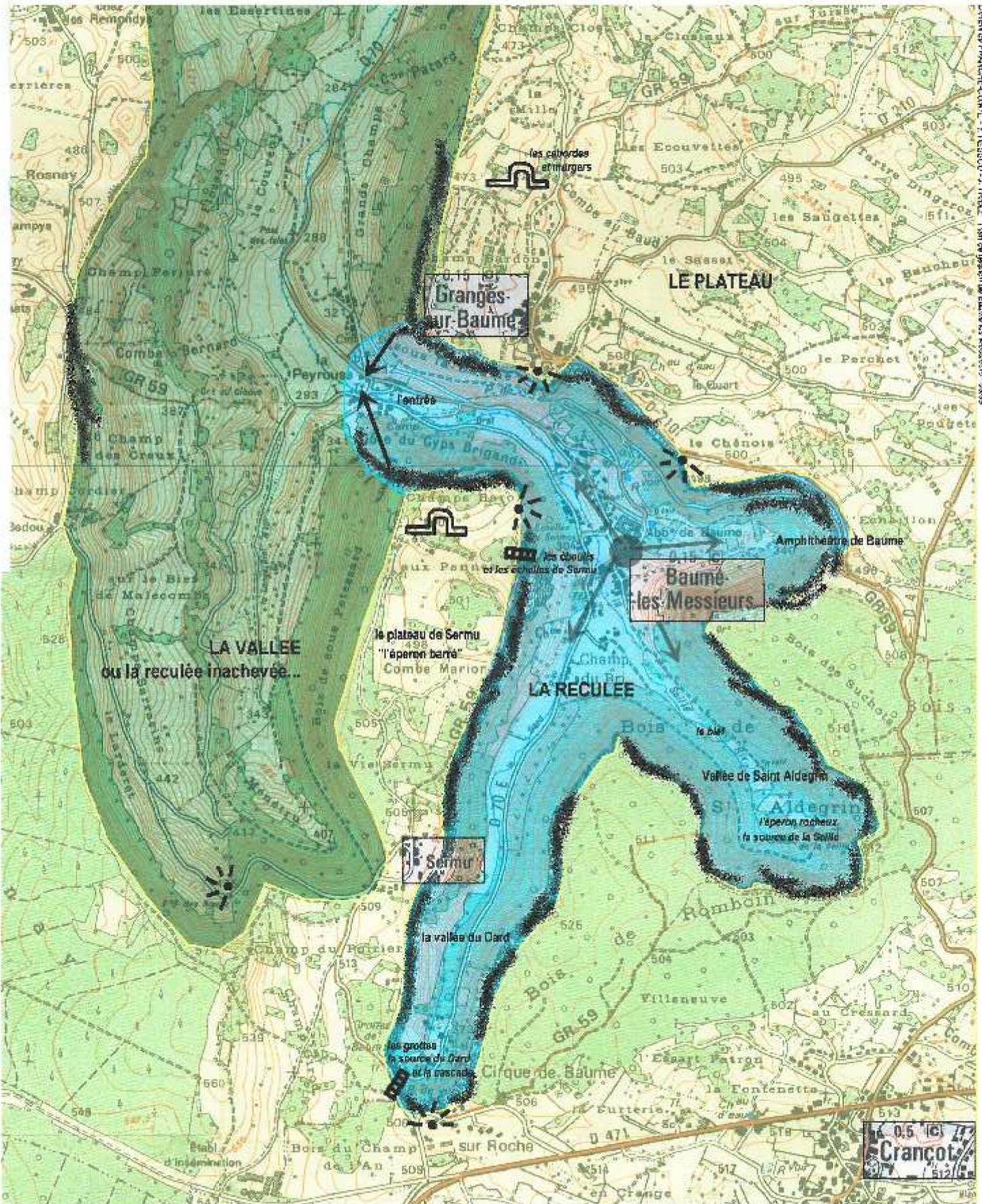
LA RECULEE



LA VALLEE



LE PLATEAU



DREHA DE FRAUCHT-COMTE - F. LEBLOU - 4.7944 - 1/200000 - 2008

Carte 2 : les unités paysagères



212. Les unités paysagères

A – La reculée.

La reculée possède une forte identité géographique : notions d'entrée (ou de sortie), de centralité, de territoire (espace délimité). Vallée d'effondrement digitée, elle présente des qualités géologiques et paysagères particulièrement intéressantes et rares.

La dimension fractale de la reculée, au modèle digité récurrent se ressent nettement dans le site : la vallée de la Fin et les reculées de Baume les Messieurs et de Blois/Ladoye, puis les doigts de gant de la reculée de Baume, et à l'extrémité de la vallée du Dard, les cavités de la source se dilatant dans la roche karstique.

... ou dans le sens inverse.

Elle est divisée en 5 entités spatiales, clairement identifiables

- les trois *vallées en impasse* : l'amphithéâtre, Saint Aldegrin et la vallée du Dard,
- l'*entrée* de la Peyrouse,
- le village de Baume marquant la *centralité*.

Les trois doigts de gants correspondent à différents degrés d'évolution paysagère (ou devrait-on dire plus justement d'involucion ?). Il est intéressant de les parcourir pour ENTRER dans le paysage.

a- l'amphithéâtre : corridor ombragé, même en plein cœur de l'été, il est gagné par la forêt. Quelques prairies comme autant de puits de lumière diffusent une clarté trop faible. Le ruisseau est asséché en période estivale, mais au fond de l'amphithéâtre, un chaos de pierres dément la relative discrétion du cours d'eau et témoigne de sa violence occasionnelle lors des crues.

Le site a perdu sa dimension monumentale sous une couverture arborée, humide, austère.

Le lieu est délaissé, abandonné, banalisé.



b- Saint Aldegrin est une vallée plus riante, plus lumineuse. Une croix à l'image d'une sentinelle surplombe le lieu .

Cependant on peut observer une fermeture progressive du site.

La forêt issue d'une friche ayant atteint un stade arboré masque une particularité étonnante du relief : un éperon au fond de la vallée.

La source de la Seille est discrète, en comparaison avec celle du Dard.

Saint Aldegrin est un vallon en cours de forestation. On observe déjà la perte de certaines caractéristiques paysagères

c- La vallée du dard

On ne ressent pas l'enfermement progressif, perceptible dans les deux autres doigts de gant. Cette vallée est différente, plus ouverte, plus large. Les prairies forment un espace de respiration central. La ripisylve dessine nettement le cours sinueux du Dard. L'extrémité de la vallée se découvre par surprise, les falaises frontales surgissant du couvert arboré.

Le site des grottes se perçoit en premier lieu comme un espace aménagé. Un parc de stationnement en grave calcaire, et un panneau « d'informations publicitaires » accueillent les visiteurs.

Un restaurant d'architecture résolument 19^{ème} côtoyant quelques ruines, donne au site un charme suranné.

C'est à pied que l'on découvre le site et ses monuments naturels : la source, puis les gours, la cascade de tuf et les sauts successifs.



B – La vallée... ou la reculée inachevée

Elle est appelée localement la vallée de la 'Fin', par allusion au finage, terres marneuses, fertiles et prometteuses (par opposition aux éboulis et pauvres pâtures sur sols calcaires).

Le relief est caractéristique d'une vallée à plissements. Les combes dessinent des courbes et des volumes adoucis.

Elle se découvre en coulisse, en empruntant le chemin menant de la Peyrouse à Scrmu. Ce chemin frais et ombragé par la lisière de la forêt de versant ou par une haie arborée accentue par contraste l'image d'une vallée baignée de lumière.

On peut la traverser également en longeant le bief.

L'absence de point d'appel induit une perception particulière : la vallée se perçoit non pas par séquences, mais comme une succession de tableaux, de décors et de leurs variations sur un thème pastoral. Les mêmes motifs paysagers se retrouvent sur l'ensemble du lieu. Ils lui confèrent une identité propre caractérisée par un relief souple, des pâturages, et une trame bocagère.

La structure est lisible, organisée par un maillage de haies, la ripisylve et les bosquets qui parcellisent, hiérarchisent l'espace et organisent le paysage avec cohérence

Les prairies présentent une texture particulière : elles semblent peignées horizontalement. Les jeux d'ombre et de lumière sur ce relief gaufré sont accentués par la lumière rasante de l'Est. Cette particularité est due aux labours attelés et verses successives du même côté.

Quelques parcelles de vignes, de sylviculture ou en friche occupent l'espace sans entrer dans la logique paysagère du site. Elles témoignent d'une évolution certaine du lieu.

L'eau est discrète comme souvent en milieu karstique. Le ruisseau de Longebief parcourt secrètement la vallée. Sa ripisylve se mêle souvent aux haies bocagères, accentuant la confusion. Le lit du ruisseau est pavé de larges pierres plates donnant une impression de rigole plus que de ruisseau



C – Le plateau

Plateau calcaire entaillé par des vallées, il se caractérise par une plate-forme horizontale, dont l'échelle de vision est variable selon l'occupation du sol. En effet l'horizon est souvent délimité par une forêt de plateau ou par un bosquet.

L'espace apparaît composite, patchwork de textures et de couleurs, dessiné par les clôtures, et délimité par une ponctuation de bosquets qui se déploient en avant-garde de la ceinture forestière. L'ensemble est compartimenté.

La limite paysagère avec la reculée est nette.

Depuis le plateau, la reculée représente une brèche, une montagne imprimée en négatif que longe la route en balcon.

Pour la reculée, le plateau constitue l'horizon, l'arrière plan du paysage.

L'urbanisation des plateaux est caractérisée par des bourgs, et quelques rares hameaux. Par son implantation de préférence à un carrefour, point de passage obligé, chaque bourg possède une vaste zone d'influence périphérique.

Granges sur Baume se différencie quelque peu de cette organisation, bien campé à l'aplomb de la reculée, à l'écart des axes, et en dérivation par rapport à la RD 4 reliant *la Marre* à *Cramçot*. Il est résolument lié à la reculée, plutôt qu'au plateau.

L'occupation du sol est diversifiée, de type polyculture ou forestière. Ce paysage de production a conservé sa spécificité, malgré un récent remembrement : les murgers et les cabordes animent le paysage.

L'impression dominante est celle d'un paysage humanisé, travaillé.

L'éperon de Sermu est associé au plateau. Il possède en effet la même logique d'organisation et les mêmes motifs. Il se présente comme *une presque île* surplombant la brèche de la reculée d'une part et la vallée d'autre part. Position simultanément dominante et défensive, le hameau de Sermu est situé à l'abri de vestiges de contreforts, et délimite l'entrée de l'éperon.



22. Les motifs du paysage

221. L'eau et la pierre

L'eau et la pierre sont associées dans une relation intemporelle.

Le jeu des motifs se traduit par une dualité, un rapport de force et de multiples changements avant une osmose ultime.

L'eau magique et génératrice

- Dans le relief karstique l'eau apparaît (à la source) et disparaît (dans un gouffre) comme par magie.
- L'eau découpe le relief, use, érode la pierre, mêlant la force et la résistance, et où l'élément souple semblant se plier aux contraintes, finit par modeler le sol et la pierre.
- L'eau génératrice d'œuvres d'art façonne les gours, les cascades de tuf, les grottes...
- L'osmose est atteinte quand l'eau chargée en minéraux devient pierre en fin de cycle. C'est alors un nouvel état.

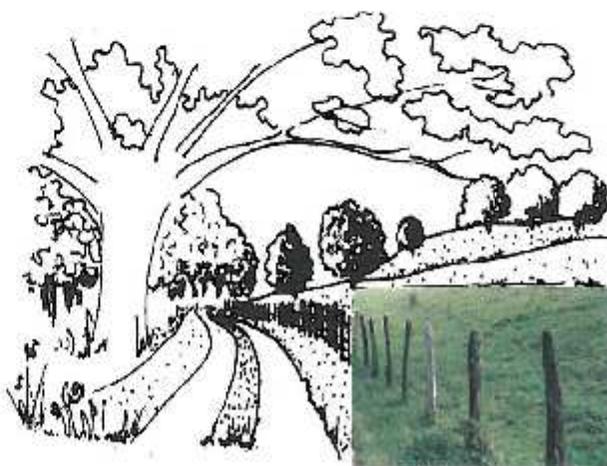
L'eau et la pierre construisent le paysage en lui donnant une dimension :

- pittoresque : Attractifs, ils donnent une valeur reconnue et recherchée au paysage en lui offrant un caractère spectaculaire : les falaises verticales des cirques rocheux, les cascades, l'eau souterraine aveugle et l'eau scintillante de la cascade, les grottes...
- symbolique : la reculée « Bout du monde » (ou début ?), source, mythes de la grotte...
- légendaire ou onirique : les chandelles, les roches remarquables ou les concrétions spectaculaires ayant une toponymie évocatrice et imagée.
- sacrée : abbaye, reculée, terre et territoire de défi, les falaises qui semblent toucher le ciel créent une entité mystique.

La pierre s'individualise

- Les falaises terminées par des cirques délimitent un espace clos, compartimenté.
- L'érosion différentielle crée des chandelles. Les éléments repères, emblématiques, 'les Dames' surveillent Baume les Messieurs.
- Les roches «sentinelles» gardent l'entrée de la reculée à La Peyrouse.
- Les échelles de Sermu et de Crançot sont aménagées pour permettre un passage et une ascension sur le plateau à l'endroit où la roche semble s'entrouvrir
- La couleur de la pierre par des jeux de lumière et d'impressions d'optique est changeante, indéterminée. Elle offre un dégradé de couleurs et de tonalités passant du blanc crayeux, beige, à l'orangé et au gris clair, bleuté, gris foncé. Les marbrures verticales accentuent l'impression de falaises texturées.

La couleur influe sur l'ambiance du site. Le souvenir du visiteur conserve plus la notion d'ambiance, que la réelle perception, et accentue le côté sombre ou clair de la roche rendant alors le lieu plus inquiétant ou plus accueillant.



222. La forêt

La forêt est un motif paysager évolutif, qui occupe l'espace abandonné par l'homme, sur les versants et en fond de vallée.

Sur les versants, la forêt stabilise un sol meuble et caillouteux. Elle les habille, amoindissant l'impact de la hauteur monumentale des falaises.

En fond de vallée, elle remplace les prairies humides, absorbant les linéaires boisés des haies et de la ripisylve. La vallée devient sombre, humide, et les jeunes forêts aux troncs malingres et moussus créent une impression de forêt malade.

Les massifs forestiers occupent l'espace de façon exclusive, gommant la structure du paysage initial et les successions d'ambiances que l'on retrouvait dans le fond de la reculée. Ils étouffent le relief et certaines caractéristiques pouvant présenter un intérêt au niveau paysager, comme par exemple l'éperon au fond de la vallée de Saint Aldegrin, surplombant la source de la Scille, ou l'amphithéâtre du premier doigt de gant.

Ils n'ont cependant pas la qualité sylvicole des boisements du plateau.

Certaines parcelles enclavées dans ce massif feuillu contrastent : les peupliers et les conifères ne font pas partie de la palette végétale de la reculée. Ils génèrent une rigidité dans les formes du paysage, perturbant la lecture du site.

223. Les clôtures

Murgers, haies bocagères, piquets et clôtures barbelées, voire quelques dalles levées dans la vallée, les motifs sont variés.

Leur impact dans le paysage :

La haie, linéaire végétal composite, forme une trame entre la ripisylve et la lisière ou les bosquets. Liaison nécessaire sur le plan écologique, elle assure une continuité végétale généreuse en baies et un couvert pour la faune sauvage. Vue du haut des falaises, elle dessine la limite parcellaire d'un trait assuré, d'épaisseur variable. La perception est différente depuis le fond de la reculée. En effet, la haie compartimente l'espace, créant des plans intermédiaires, donnant une profondeur au paysage. Si la ripisylve dessine un linéaire souple, allongé dans le sens de la vallée, les haies forment un maillage géométrique et perpendiculaire.

Elles constituent un motif distinct de la ripisylve et de la lisière. Cependant la forestation de la vallée estompée cette richesse floristique et paysagère.

Les clôtures barbelées dessinent un motif désormais traditionnel des pâtures. Contrairement à la



haie, elles permettent un effet de transparence, tout en donnant un rythme, une échelle au paysage. Associées à la haie, elles permettent une lecture globale et une ouverture du bocage.

Les murgers sont caractéristiques de l'entité paysagère du plateau, ils méritent une définition particulière. Les dalles levées, quant à elles, se trouvent dans la vallée. Elles concernent quelques parcelles, situées à proximité de La Peyrouse. Elles ont pour objectif de marquer la limite de la propriété plus que de servir d'obstacle au bétail.

224. Le patrimoine lithique

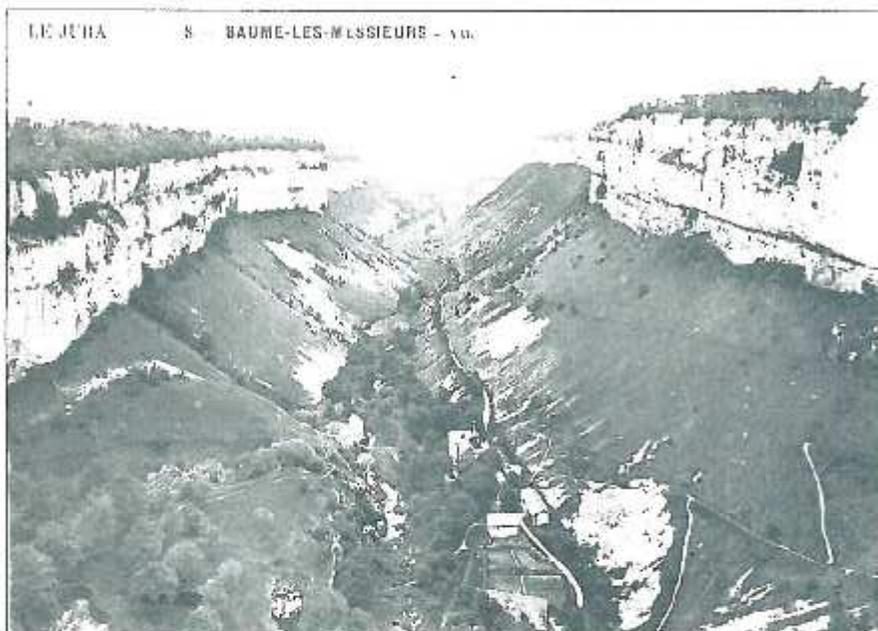
Il est constitué de *murgers*, murets entourant les parcelles, de *cabordes* ou cabanes de bergers en pierres. Motif caractéristique du plateau, présent également à Granges sur Baume, on le retrouve à Sermu. C'est un patrimoine fragile, les murs étant souvent perçus comme des contraintes pour la mécanisation de l'agriculture.

Le patrimoine lithique offre une image de paysage ancestral, habité. Traces d'un marquage fort de la propriété, les murgers indiquent un partage, une répartition de l'espace. Architecture vernaculaire, les cabanes de bergers surprennent tant par leur simplicité que par l'ingéniosité de leur assemblage.

Sermu compte trois *cabordes*, dont une enterrée, situées à l'extrémité de l'épéron, à proximité du belvédère. Les murgers sont en mauvais état : le maillage est lisible mais de nombreux murets ont été renversés.



23. Dynamique du paysage : ou les signes de transformation



Il est important de mesurer la dynamique des paysages à travers les signes de transformation.

Au travers des divers documents photographiques du début du siècle, on peut constater que le paysage est radicalement différent. En moins de cent ans, on observe une modification de l'activité agricole qui façonnait le paysage de la reculée. Le contexte était différent. La plupart des familles de Baume étaient exploitantes ou pratiquaient la pluriactivité. Le fond de vallée était alors cultivé, et les versants constituaient des communaux à pâture. La forêt était très peu présente et le paysage ouvert.

L'image véhiculée est celle d'un canyon et d'un terrain pauvre et caillouteux. Elle correspond d'ailleurs à l'image affective des habitants de Baume les Messieurs. La modification a été très rapide et s'est effectuée en une à deux générations.

Le site des grottes était animé par des restaurants, des jardins. C'était un lieu de rencontres sociales.

L'évolution paysagère de la reculée suit la même logique. Tée à la modification des exploitations agricoles. A l'instar des régions pauvres où la pression agricole est faible, la reculée est peu à peu abandonnée par l'agriculture au profit de territoires plus propices.

Cet abandon est progressif. Les terrains délaissés, sont peu à peu gagnés par la friche, avant d'aboutir à un stade forestier.

Les signes visuels : la présence de nombreux refus sur la surface pâturée et d'une haie bocagère épaisse annoncent le début d'une friche.

Un diagnostic de l'activité agricole, a été élaboré par l'ADASEA du Jura (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) en juillet 98 sur les reculées de Baume, Blois et Ladoye et sur Nevy.

Il présente plusieurs intérêts : une photographie des activités de Baume les Messieurs ainsi qu'un état comparatif avec les reculées voisines présentant des problématiques similaires, mais des orientations ou une évolution sensiblement différentes.

Quelques conclusions issues de ce diagnostic :

« La commune de Baume les Messieurs présente un parcellaire très morcelé ayant de petites surfaces. Cette situation risque de générer des problèmes d'exploitation à moyen terme. »

« Malgré le nombre important de parcelles et d'agriculteurs, le parcellaire de Baume-les-Messieurs paraît le moins morcelé du Val de Seille. » « Le mitage très prononcé des propriétaires sur la commune de Baume-les-Messieurs est considérablement atténué quand on étudie la carte des exploitants agricoles. Ils cherchent toujours à regrouper leur parcellaire pour obtenir les meilleures conditions de travail »

« Le pourtour des reculées est en majorité boisé. » « Les parcelles enfrichées à plus de 50% jouxtent les



parcelles déjà boisées. Elles risquent d'évoluer très rapidement vers un stade forestier. C'est un état inquiétant pour la reculée qui présente une logique d'abandon de l'espace notamment dans les doigts de gant. »

Ce diagnostic présente un état des lieux préoccupant sur la fermeture des reculées. Diverses solutions sont avancées, notamment celles de l'installation d'un jeune agriculteur ou d'aménagements fonciers.

Elles posent cependant comme préalable un regroupement parcellaire sur la commune de Baume les Messieurs.

C'est une solution particulièrement épineuse au regard de l'attachement des habitants à leurs terres. Il semble d'ailleurs qu'une telle mesure ne soit pas actuellement bien accueillie.

Cependant, les propriétaires sont les premiers à souhaiter une restauration du paysage agricole.

Une solution sur mesure doit pouvoir être trouvée, avec un statut particulier, en maintenant les propriétés. Les travaux de remise en état devront être entrepris sous la maîtrise de leur impact paysager.

ENJEU : permettre des actions sur le long terme et donc trouver un équilibre soutenu par les propriétaires, adapté pour les exploitants et restaurant puis préservant les qualités paysagères du site.

24. Lisibilité et sensibilité du paysage

La forêt occupant peu à peu tout l'espace des versants jusqu'aux fonds de vallées, devient un filtre visuel, entraînant la perte de la structure du paysage et donc des ambiances créées par les alternances.

Elle masque la lecture d'un site, marqué à l'origine par un étagement caractéristique d'une occupation du sol : des pâturages ou des prairies en fond de vallée avec le bourg, des pâtures communes en amorce des versants, puis des éboulis (ou pierriers) délimitant le pied des falaises. En corniche, la forêt et les pelouses sèches occupent le bord du plateau.

Sensibilité :

- On peut parler de sensibilité dans le sens où le site est abandonné et où certains motifs paysagers sont perdus. Une réhabilitation est possible d'autant plus que peu de motifs

étrangers ont été rajoutés.

Mais si l'état d'abandon se maintient, on aboutira à une modification radicale du paysage.

- Le paysage est dépendant de l'activité humaine et notamment de l'agriculture. Son évolution peut être très rapide si celle-ci est abandonnée. On observe une mutation de l'activité agricole en activité forestière.

25. Les études récentes ou en cours

Etude de classement de site

Définition des fondements et le périmètre du classement du site. S.Cl : 11 mars 1998

Programme LIFE : programme européen.

Natura 2000 : inventaire du patrimoine écologique.

Les conclusions de l'étude

« Objectifs de préservation à atteindre sur le site :

- ♣ Maintenir ou rétablir la qualité des eaux de ruissellement et des rivières
- ♣ Préserver les corniches, les pelouses et fourrés associés
- ♣ Préserver les falaises, les tuffières et les éboulis
- ♣ Préserver les forêts de versant
- ♣ Conserver la richesse floristique du site
- ♣ Préserver la grotte du Dard »

ZPPAUP

Zone de protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de Baume les Messieurs, adoptée par arrêté préfectoral du 31 Mai 1994, a été annulée par décision du tribunal administratif.

Etude touristique (prévue en septembre 99).

Elle est destinée à établir un cadre cohérent et prospectif pour engager les actions opportunes.



III - ETUDE ARCHITECTURALE

Le bourg s'est organisé linéairement le long de la courbe naturelle du cours d'eau " la Seille ". De nombreux points de vue, aussi bien dans le village que depuis les belvédères jalonnant les chemins de randonnées de la reculée et des plateaux, permettent de le découvrir dans son ensemble.

31. Implantation des voies de circulation

Deux voies principales suivent de chaque côté le profil de la rivière (cf. plan INVENTAIRE)

- La rue de la Seille
- Le chemin de la Dîme



32. Implantation du bâti

321. Par rapport à l'ensemble de la commune : disposition en hameaux

Une particularité de Baume les Messieurs est son implantation de façon linéaire en groupements d'habitations appelés respectivement par les habitants " quartiers " ou " hameaux ".

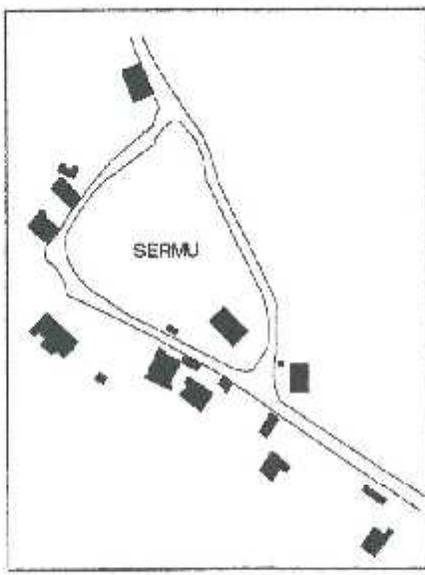
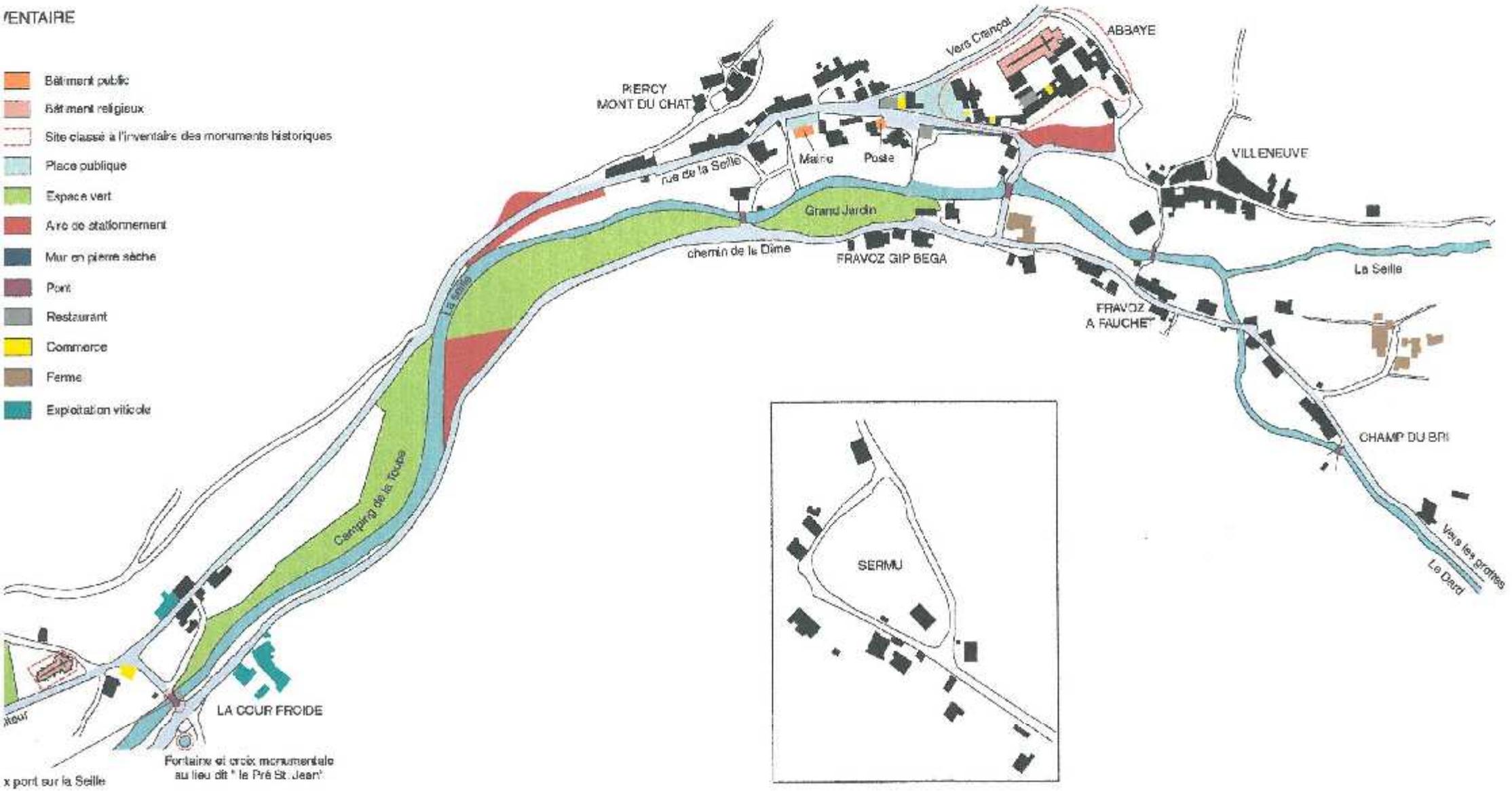
Ces ensembles se développent de part et d'autre le long de la rivière de la Seille. Ils sont générés par l'étranglement de la vallée et le risque constant d'éboulements. Chaque hameau a sa propre organisation parcellaire et urbanistique liée à des contraintes géographiques et sociales.

En empruntant la départementale RD 70 en provenance de Voiteur, on rencontre simultanément, le lieu-dit LA PEYROUSE, situé au nord du bourg sur les hauteurs, comprenant la COUR FROIDE et le QUARTIER SAINT JEAN, reconnaissable par son église, puis le PIERCY-MONT DU CHAT, L'ABBAYE, VILLENEUVE, le CHAMP DU BRI entre la Seille et le Dard, et de l'autre côté de la Seille, le FRAVOZ GIP BEGA et le FRAVOZ A FAUCHEL.

Un ensemble imposant se distingue cependant réellement des autres dans la commune ; c'est le quartier de l'abbaye.

INVENTAIRE

- Bâtiment public
- Bâtiment religieux
- Site classé à l'inventaire des monuments historiques
- Place publique
- Espace vert
- Aire de stationnement
- Mur en pierre sèche
- Pont
- Restaurant
- Commerce
- Ferme
- Exploitation viticole



- **PIERCY MONT DU CHAT**

C'est le secteur le plus proche de l'abbaye et le seul qui, avec elle, possède véritablement le sentiment d'appartenance à un village. Ce n'est d'ailleurs qu'au moment où l'on pénètre dans cette partie de la commune, que l'on se sent réellement au coeur du village de Baume les Messieurs. Le bâti s'y implante de façon linéaire, le long de la rue, sans aucune rupture, en suivant les courbes du terrain. Il ne pourrait d'ailleurs pas se développer davantage, la rivière l'en empêchant d'un côté, et les falaises de l'autre. On y trouve les bâtiments publics tels que la mairie et l'école, la poste, la cabine téléphonique et les deux places. La place de la Mairie et celle de Guillaume de Poupet manquent cependant de liaison cohérente. Ceci s'explique par un dysfonctionnement de la circulation et un virage mal agencé au niveau de la fontaine. Les directions à prendre par les automobilistes sont floues et génèrent des troubles de la circulation.

- **VILLENEUVE**

C'est le quartier situé au lieu de convergence des trois lobes des reculées du Dard, de Saint Aldegrin et de l'amphithéâtre de Baume. Le bâti s'organise de façon linéaire le long de la rue; on y perçoit encore une activité agricole.

Ce secteur est isolé du centre de Baume par les nombreux prés et jardins qui l'entourent. Son imposante masse bâtie le distingue comme une entité à part, en contrepoint du centre de la localité. Les chemins y menant sont agréables et jalonnés de pittoresques murets de pierre. Des architectures variées y sont présentes et on peut relever un certain nombre de statuette religieuses dans des niches creusées en façade.

C'est un endroit de promenade très prisé des touristes.

- **FRAVOZ GIP BEGA**

Les constructions sont bloquées d'un côté par la route s'enfilant dans la reculée du Dard et de l'autre par le cône d'éboulis de la falaise. Ceci explique leur implantation parfois au dessus du niveau de la rue et le positionnement latéral de leurs jardins.

Cet îlot possède le plus grand nombre de toitures en laves du bourg. Elles sont perçues de manière différente suivant la position des bâtiments : vue surplombant le toit si le bâti est construit en contrebas de la route, en bordure de la Seille, ou d'en dessous si celui-ci est situé en hauteur. Leur perception est cependant toujours surprenante, ces toitures étant très imposantes ; leurs pentes, souvent longues et descendant bas ainsi que les façades en pierres des habitations renforcent la sensation d'effet de masse.

Les jardins situés en contrebas et en bordure de la Seille permettent de dégager depuis ce secteur une des plus belles vues de Baume vers l'Abbaye. Les prescriptions imposées lors des récents travaux effectués sur le mur de soutènement en pierres du Grand Jardin sont largement justifiées, celui-ci étant totalement visible à cet endroit.

Ce quartier est légèrement isolé de celui de l'abbaye et du centre de Baume par la rivière. Le franchissement de la Seille s'effectue néanmoins par des ponts. Les bords de Seille y sont relativement bien entretenus.

De par sa situation et son unité architecturale, ce secteur est certainement le plus beau de l'ensemble de la commune.

- **FRAVOZ A FAUCHET**

Ce quartier très étroit s'inscrit entre la route menant aux grottes et les éboulis de la falaise. Les constructions ne bordent pas toujours la voirie. Elles sont espacées par des jardins fleuris ou des potagers se prolongeant, souvent en terrasses, vers la rivière. Des sentiers piétons liaisonnent l'ensemble au centre de Baume et offrent de remarquables panoramas sur l'abbaye. On y trouve également de beaux exemples de maisons vigneronnes.

- **CHAMP DU BRI**

Ce secteur plat très ensoleillé, à caractère agricole, est composé de grandes parcelles. Une ferme y est encore en activité. Le bâti est éparpillé mais constitue cependant une seule entité. Les façades sont en pierres mais on note la quasi absence de toitures en laves.

- **LA PEYROUSE**

Ce secteur est constitué de deux parties : la Cour Froide, passage quasi obligé pour les visiteurs de Baume et La Peyrouse, positionnée sur les hauteurs et visuellement détachée du reste du village. L'entrée de la Cour Froide est fortement marquée par la présence de l'église Saint Jean, repère dans le paysage. L'alignement des constructions y crée un étroit passage. Les trottoirs sont inexistantes. Le pont classé franchissant la Seille se distingue aisément grâce à l'ouverture visuelle du paysage opérée avant le virage.

Le hameau de La Peyrouse se développe linéairement le long de la rue constituant un véritable couloir façonné de part et d'autre soit par des murs, soit par des habitations.

C'est un endroit peu fréquenté par les touristes.

- **SERMU**

Ce secteur est totalement isolé du village de Baume les Messieurs.

On y trouve des habitations de type traditionnel et des pavillons récents implantés le long de la rue.

Le bâti est dispersé.



L'Abbaye

Elle est le témoignage illustre du monachisme médiéval. Fortement protégée par le cadre rocheux qui l'entoure, elle semble avoir été installée à l'emplacement le plus indiqué pour obtenir un ensoleillement parfait.

Les points de vue permettant de la découvrir du haut sont nombreux : depuis les belvédères, depuis la route provenant de Crançot (le plus surprenant), depuis la route des Moulins (en face).

C'est un ensemble groupé de bâtiments ponctué par trois cours ; la Grande Cour (Quartier Abbatial), la Cour du Cloître et la Cour des Chanoines. La place Guillaume de Poupet, parvis valorisant l'entrée de l'abbaye s'apparente à une quatrième cour. L'approche au cœur du bâtiment s'effectue par séquences, toujours plus profondes et intimistes. Les espaces des cours sont façonnés par les façades des bâtiments.

Il est surprenant et attrayant de pouvoir quitter l'abbaye par l'arrière en longeant des jardins privés. Cette sortie n'est pas employée lors d'une visite guidée de l'abbaye, celle-ci s'arrêtant à la dernière cour.

Ce site classé exceptionnel souffre cependant d'une indivision ; les bâtiments sont répartis entre des propriétaires publics (le département du Jura et la commune de Baume les Messieurs) et des particuliers (cf. plan de répartition des propriétés).

Les bâtiments abbaciaux ont été banalisés par les travaux successifs. Il est nécessaire que l'abbaye retrouve une certaine cohérence. Une étude préliminaire permettrait d'appréhender la globalité du bâtiment, de définir une stratégie et d'identifier une potentialité d'ensemble.

1- **La première cour** : la plus vaste, d'où son nom de Grande Cour. C'est là que se trouve l'entrée principale de l'église Saint Jean qui ne paraît cependant utilisée que lors des grandes manifestations, les visiteurs empruntant, seuls ou durant les visites guidées, les portes latérales de l'église situées dans la deuxième cour. La perception du parvis de l'église est donc quasi inexistante, la succession des passages entraînant directement le visiteur vers la cour suivante. Il serait nécessaire de redonner un certain prestige à l'entrée principale de l'église et de recréer un parvis. Ceci permettrait également de disperser les visiteurs dans l'ensemble de la cour et de créer des cheminements divers et variés.

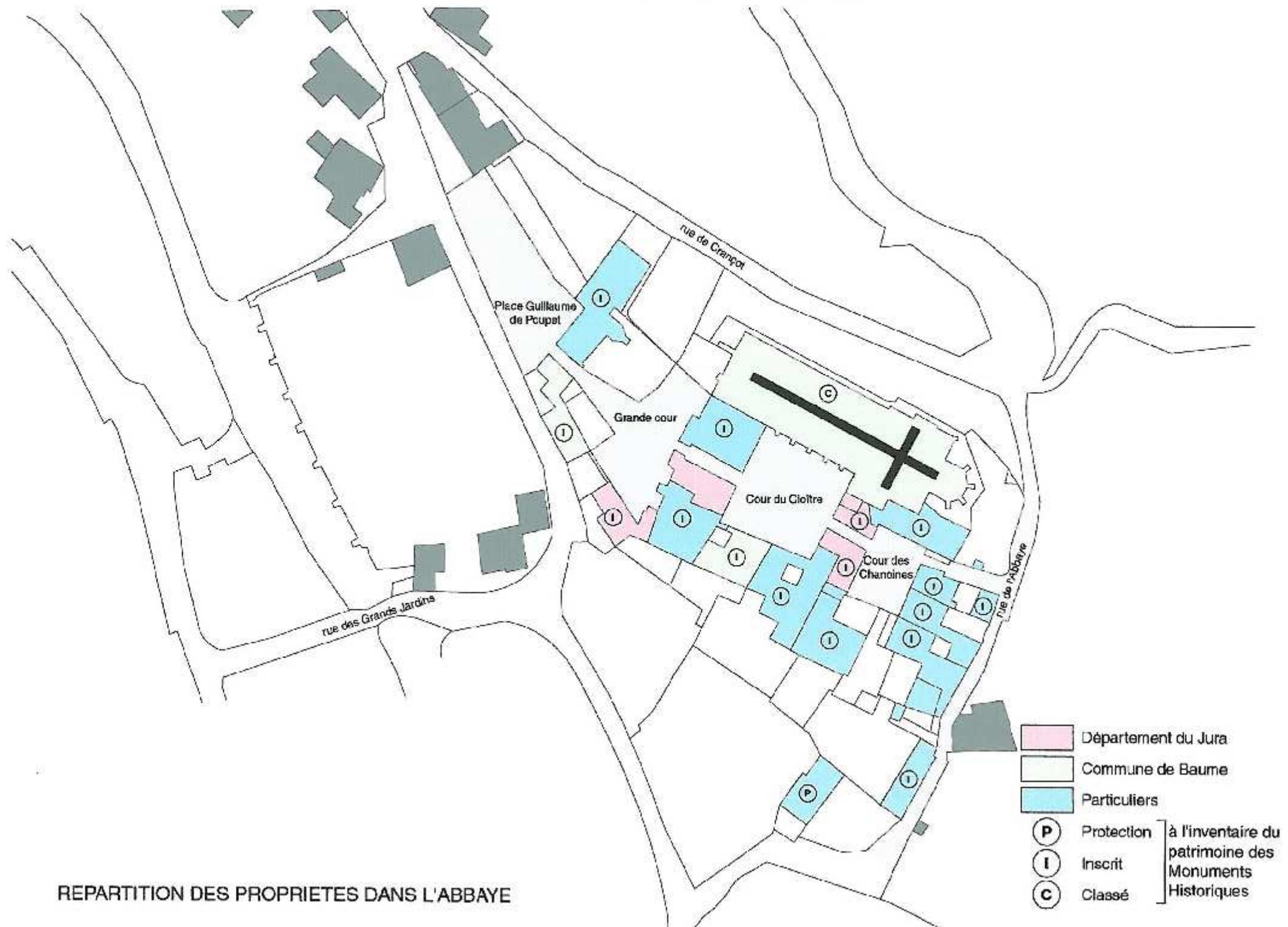
Le regard se perd vers le Donjon qui surplombe l'abbaye et les magnifiques jardins s'enfilant dans le relief paysagé ; il est regrettable que des véhicules soient stationnés dans la cour.

Quelques détails:

2- Fenêtre remarquablement ouverte depuis la première cour sur le paysage.

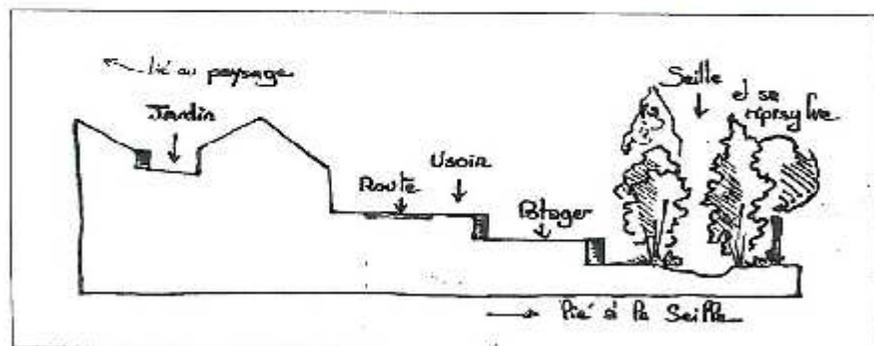
3- Vue sur l'entrée ; la falaise participe à l'ensemble.





REPARTITION DES PROPRIETES DANS L'ABBAYE

- Département du Jura
- Commune de Baume
- Particuliers
- P Protection à l'inventaire du patrimoine des Monuments Historiques
- I Inscrit
- C Classé



322. Par rapport à la rue : organisation spatiale et urbaine. Implantation du bâti, des jardins et de la trame verte

L'implantation type est celle du bâti aligné le long de la rue. Les constructions la bordent de part et d'autre, ce qui peut donner par moment le sentiment d'être dans un village-rue. La seule respiration perceptible dans la rue principale est l'actuelle place devant la mairie, relativement récente. Un muret, délimitant la cour d'école s'y tenait auparavant, renforçant davantage cette image de village-rue.

Les parcelles paraissent relativement équivalentes dans le centre (à l'exception des parcelles du Grand Jardin). La configuration la plus répandue est celle de l'habitation sur la rue avec son jardin à l'arrière.

D'autres habitations, notamment rue des Moulins ou rue de l'Abbaye sont implantées ainsi que leur jardin, dans une position très intéressante en dominant le niveau de la rue ; cela leur confère un caractère privilégié, et témoigne d'une origine autre que paysanne.

La trame verte est très présente du fait de l'organisation urbanistique du village en hameaux. Ils sont constitués d'un îlot d'habitations. La proximité des îlots confère au village un caractère « fédéral » particulier. On peut l'expliquer par l'étroitesse du site. Installé sur le plateau, le village aurait eu une structure plus éclatée, avec les hameaux plus éloignés les uns des autres, avec une organisation plus classique de type

HAMEAU – Potagers – Vergers – Cultures – Vergers – Potagers – HAMEAU

Dans la reculée, l'espace est rare et a entraîné une contraction de la trame verte périurbaine.

Coupe de principe

Entre les quartiers, l'espace non bâti de proximité s'organise :

- les jardins potagers jointifs,
- les vergers,
- les champs d'épandage permettant à la Seille de déborder sans dommage pour les structures habitées,
- la Seille et son cortège arboré.



4- La deuxième cour

Le sentiment d'être au coeur de l'abbaye est renforcé par l'encerclement massif de l'église et des grands bâtiments aux façades uniformes. La perception du milieu naturel environnant et notamment celle des falaises, disparaît au fur et à mesure que le visiteur s'enfile dans les profondeurs de l'abbaye. Les traces des arcades de l'ancien cloître subsistent. Le sol de la cour a été récemment recouvert de pavés.

5- La troisième cour

Entourée de bâtiments occupés principalement par des particuliers et par le Conseil Général (salles de banquets) elle donne le sentiment d'être dans un endroit privé, surtout lorsque l'on ressort du lieu par l'étroit passage situé à l'arrière, longeant des jardins privés étagés et menant sur une route bordée d'un haut mur marquant la fin du parcours et de l'abbaye ; celle-ci mène le visiteur vers le parc de stationnement par un chemin traversant l'arrière du village et bordé de vergers situés à des niveaux variables par rapport à celui de la rue.

6- Magnifiques murs de pierre délimitant les jardins privés, la couleur sang de boeuf, préconisée par les Architectes des Bâtiments de France y est particulièrement présente. Le mur situé en haut de l'escalier délimite clairement l'arrière de l'abbaye.

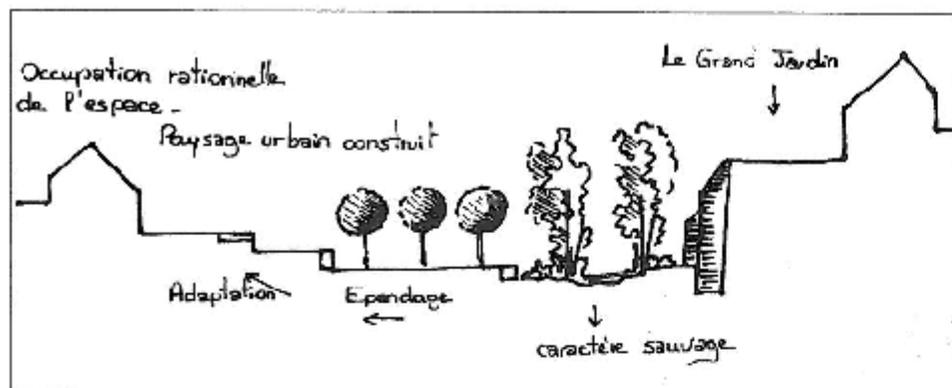
7- Passage crée entre la Cour du Cloître et la dernière cour.

L'ensemble des passages nécessite d'importants travaux aussi bien esthétiques que de consolidation.

8- Point de vue impressionnant ; angle perçu depuis la dernière cour très fermée. L'église n'y est repérable que par son clocher et en levant les yeux c'est à dire en sortant du contexte.



9, 10 et 11- Les niches façonnées dans les murs de l'abbaye contiennent des statuette religieuses.



L'organisation urbaine s'organise par rapport à la Seille, véritable colonne vertébrale. C'est l'élément central dont le cours est resté sauvage.

coupe de principe

Les vergers sont associés aux champs d'épandage toujours dans un souci de valoriser l'espace rare.

Le paysage urbain est humanisé, construit pour aboutir à une occupation rationnelle de l'espace : ordre et hiérarchie.

Seule la Seille conserve son caractère sauvage et indiscipliné contre lequel on se défend (remparts, murets, terrasses, ponts) ou auquel on s'adapte.

33. Typologie du bâti

- Habitations avec toitures en laves (pierres plates calcaires tirées des champs voisins):

Elles étaient anciennement très répandues dans la région. La disparition des couvreurs en laves a entraîné leur raréfaction dès le XVII^{ème} siècle au profit des petites tuiles.

En raison du poids de ce type de toiture, la charpente est conçue de façon extrêmement robuste, ce qui explique le coût très élevé d'une toiture en laves (dix fois supérieur à celui d'une couverture normale). Cela empêche bon nombre de propriétaires de restaurer leur toiture dans les règles de l'art traditionnelles et les subventions attribuées à ce type de travaux sont insuffisantes. Cette situation est regrettable car la différence entre une toiture récemment refaite en laves et une ancienne est si peu sensible qu'elle permet au bâtiment de préserver réellement son caractère ancien et artisanal.

Il reste environ une douzaine d'habitations à toiture en laves, essentiellement dans le quartier du Fravoz dont la perception est très nette depuis le muret de pierre surplombant le Grand Jardin. L'importance de sauvegarder la qualité de ce lieu paraît évidente.

- Habitations avec toitures en petites tuiles plates (à crochets) :

C'est le cas le plus courant. Les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France influent dans ce sens. La petite tuile permet aux constructions qui en sont recouvertes de bien s'insérer dans le site. Elle reste cependant d'un coût élevé (trois fois supérieur à celui d'une tuile classique).

On en trouve essentiellement dans le quartier de Villeneuve.

- Habitations avec toitures en tuiles mécaniques :

Les constructions neuves ainsi que celles dont la toiture a été refaite en tuiles larges ne respectent pas les critères traditionnels et de qualité propres à la commune. Certains bâtiments dénotent largement avec le reste du village. C'est le cas essentiellement au Champ du Bri où les habitants se sentent certainement moins concernés par le sentiment d'appartenance à un secteur privilégié car ils sont légèrement éloignés de l'abbaye.

- Types d'habitats repérables à Baume les Messieurs

A travers la diversité des maisons comtoises se dégage une grande constance : la réunion sous le même toit de toutes les fonctions d'habitation et d'exploitation. C'est ce que les géographes appellent la maison « bloc à terre ».

Certaines maisons ont leur faitage parallèle à la rue et de plain pied. D'autres, plus anciennes s'ouvrent en pignon sur rue. Le matériau de construction est la pierre, de nombreuses carrières étant présentes dans la région. Les encadrements de portes et fenêtres, ainsi que les linteaux, sont pratiquement également toujours en pierre.





- Maison vigneronne

L'accès à l'habitation peut parfois s'effectuer par un escalier massif longeant la façade extérieure, ou perpendiculaire à elle, d'une ou deux volées de marches. La cave ou le cellier sont soit enterrés, soit semi-enterrés. Lorsque la cave est enterrée, l'accès aux étages se fait par un escalier intérieur. De larges portes cintrées servent à l'entrée du bétail et des cultures. Le linteau de la porte d'entrée peut porter la date de la construction et les initiales du constructeur ainsi que, souvent, une devise pieuse. Certaines maisons possèdent un pignon à redans résultant d'une ancienne toiture en chaume. Les parties agricoles greffées sur la maison vigneronne sont, soit de la même époque que la maison, soit ajoutées à un moment où la vigne prend de son importance. On en trouve de beaux exemples dans le quartier Fravoz A Fauchet.

- Maison agricole

La maison paysanne de ces régions est le reflet fidèle de l'économie agraire ; sous le même toit, une partie est consacrée à l'élevage et à la culture. Constituée d'un volume simple, la façade, lisse est très peu percée à l'étage mais possède de larges portes souvent cintrées au rez de chaussée.

- Les passages privatifs

Ils sont nombreux et offrent une découverte pedestre pittoresque du village de Baume les Messieurs. Depuis le centre de la commune, plusieurs sentiers, permettent d'accéder au bord de la Seille et de profiter des paysages bucoliques existants. Ils sont souvent ombragés et harmonieusement délimités par des murets de pierre. Leur enrichissement et le manque d'entretien rompt parfois le charme de la promenade. D'autres petits passages paisibles et peu fréquentés par les véhicules (hormis ceux des habitants) permettent d'accéder au fond des hameaux. C'est en les empruntant que l'on découvre toute la richesse de l'architecture traditionnelle et du patrimoine de la commune.



34. Inventaire des éléments remarquables

Le bourg de Baume les Messieurs possède un patrimoine de grand intérêt. La nécessité de le conserver et de le mettre en valeur est indiscutable.

341. Les éléments bâtis

Patrimoine religieux (églises, calvaires, croix)
La trace religieuse est extrêmement présente.

Chapelles:

- 1- Saint Roch sur la route des grottes.
- 2- Oratoire implanté à proximité du camping.

Croix:

- 3- Fontaine et croix monumentale (monument classé).
- 4- Croix dans la vallée de la Fin

Statuettes:

- 5- La descente d'eau pluviale pénalise la lecture de l'élément.
- 6, 7 et 8- A Villeneuve.



Fontaines

1- Dans le virage, à Baume.

2- Derrière l'abbaye.



3- A Villeneuve.

4- La fontaine des Noeuds à Sermu.



5 et 6- Murets en pierre.



7- Le mur donnant sur le Grand Jardin récemment refait.

8- Vue de ce mur depuis Fravoz.



9- En bordure de Seille, mur de soutènement du Grand Jardin.

10- Ilot constitué d'habitations possédant majoritairement des toitures en laves ; vue prise depuis le mur du Grand Jardin devant l'abbaye.



Éléments ornementaux ou architecturalement intéressants (treille, sculptures, niches, voûtes.)
On constate une grande importance accordée à la mise en valeur des habitations et des espaces publics.
Les façades sont soignées et agrémentées d'éléments décoratifs.

11- Treille supportant de la vigne.

12- Couleur grise d'une porte en bois patinée naturellement.



13- Façade en pierres de qualité.

14- Proportions harmonieuses des ouvertures en façade.



15- Façade lisse en pierres.

16- Pignon à redents.



35. Les jardins. leur légitimité urbaine et historique

351. Les jardins villageois

La caractéristique particulière de la vallée a également influé sur la typologie des jardins : l'espace est rare, limité par les frontières naturelles.

- Dans l'organisation urbaine de la reculée, les jardins villageois occupent une place importante. Ils témoignent d'une appropriation particulière du site.

La notion d'espace précieux se lit dans leurs aménagements. En effet, les jardins d'agrément ou potagers sont pensés et organisés comme une pièce supplémentaire de la maison : murets, escaliers. L'ensemble est architecturé et les proportions sont harmonieuses.

Le site est modelé, travaillé pour le rendre confortable.

L'intervention de l'homme et la maîtrise de la trame urbaine ont humanisé le paysage, par contraste avec le reste de la reculée.

La disposition parcellaire indique également que la plupart des habitations possèdent un jardin qui est l'espace minimum séparant deux « quartiers ». Le jardin fait partie intégrante de l'organisation d'une habitation et d'un hameau.

- Augmentation de l'espace à vivre avec assimilation des lieux privés et collectifs.

Les anciens usoirs se situaient au niveau du bâtiment d'habitation de l'autre côté de la chaussée. Le potager était en contrebas. La voirie faisait donc partie de l'espace de vie, qui était approprié créant ainsi une impression de cour.

- Adaptation au site : les jardins sont liés à la Scille, à la pente, pour tirer le meilleur parti d'une contrainte.

Les motifs paysagers liés aux jardins :

Le buis est un motif récurrent des jardins, (au même titre que les murets et les terrasses). C'est une essence locale, spontanée, que l'on retrouve dans les forêts des corniches supérieures.

C'est une essence noble des jardins qu'il convient de sauvegarder.

Il est à noter également, le soin quasi général apporté aux espaces extérieurs, au fleurissement des maisons, traduisant un attachement des habitants à leur environnement, et une fierté légitime.

- Le jardin régulier situé à proximité des grottes mérite que l'on y prête attention. L'ensemble est en effet un remarquable ensemble de topiaires de buis relativement ancien (plus de 50 ans). Le buis est une essence à croissance lente ce qui rend précieuses de telles sculptures végétales.